

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing : Trois mois... 10 f. Six mois... 19 f. Un an... 37 f.

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MESSIAUX

Le Nord de la France : Trois mois... 11 f. Six mois... 22 f. Un an... 44 f.

ANONCES : 15 centimes la ligne. RÉCLAMES : 25 centimes. — On traite à forfait.

A l'occasion de l'Ascension le Journal de Roubaix ne paraîtra pas demain.

ROUBAIX, 17 MAI 1871

Depêches Télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.

Versailles, 16 mai.

Assemblée nationale. — M. Joubert propose de relever la maison de M. Fhiers aux frais de l'Etat. L'urgence est déclarée à l'unanimité. La proposition est renvoyée à une commission spéciale.

M. Peyrat dépose une proposition par laquelle l'Assemblée reconnaît la République le gouvernement définitif en France. L'Assemblée refuse l'urgence, renvoie la proposition à la commission d'initiative.

L'Assemblée a adopté par 417 voix contre 3 la proposition concernant les prières publiques dans chaque culte pour la cessation de la guerre civile. La plupart des membres de la gauche se sont abstenus.

L'Assemblée a réélu M. Grévy président, par 306 voix, aux applaudissements unanimes.

Paris, 15 mai.

Le colonel Maison, chef d'état-major du ministère de la guerre, a été arrêté.

Le 141<sup>e</sup> bataillon des gardes nationales sédentaires ayant reçu l'ordre de se diriger vers Ivry, a refusé de marcher.

Le feu des Versaillais a empêché de fortifier efficacement la porte Dauphine. Tout le côté ouest et sud-ouest est inhabitable.

Les bombes et les balles pleuvent partout.

Il y a beaucoup de victimes et les dégâts sont considérables.

Le drapeau tricolore ne flotte pas encore à Vanves.

La chute du fort de Montrouge est imminente.

M. Tridon est gravement malade.

Paris, 16 mai.

Le Comité de salut public a nommé une nouvelle commission militaire.

Tous les ouvriers au-dessus de 40 ans sont requis pour travailler à la défense.

Leur salaire est de 3 fr. 75 par jour. On s'attend aujourd'hui à une résolution sérieuse de la Commune.

La division finira probablement par la dissolution du Comité central, ou bien par l'absorption du Comité de salut public par le comité central.

La colonne Vendôme tombera aujourd'hui, à 2 heures.

Hambourg, 16 mai.

Le Hamburger Correspondent annonce que les gouvernements de Mecklembourg, Alsenbourg et des trois villes libres ont remis au conseil fédéral une proposition relativement au dédommagement des frères allemands.

Cette proposition demande : 1° qu'une indemnité complète soit donnée à tous les frères intéressés ou hommes d'équipage des navires capturés pour tout dommage ou perte qu'ils ont subis pour autant que le gouvernement français ne fasse pas de dédommagement.

2° De restituer aux frères allemands, qui, par suite de la déclaration de guerre ont été retenus à l'étranger, tous les frais qu'ils ont eus pour appointements du capitaine et de l'équipage, pour leur entretien, pour droits de péage ainsi que pour conserver leur cargaison.

3° Que les pertes subies soient constatées par une commission du conseil fédéral établie à cet effet.

Ces dédommagements seront faits sur l'indemnité de guerre.

Rouen, 16 mai.

Les troupes allemandes se concentrent vers Paris.

Le quartier général du prince de Saxe est porté de Compiègne à Margency.

Celui de la garde est porté de Senlis à Montmorency.

Les têtes solides qui dirigent à Paris le vol, le pillage, la démolition des édifices publics, commencent à s'apercevoir du vide qui se fait parmi les soutiens de la Commune.

La première cause des dissensions qui se produisent, aurait dit-on, pris naissance dans l'explosion des murmures qui ont éclaté à propos d'une récente répartition du produit des réquisitions. La décomposition marche à grand train. Le remplacement de Cluseret par Rossel, le conflit de l'osel avec le comité central, l'antagonisme du comité central avec la Commune, toutes ces tristes choses étaient prévues.

On cherche partout des généraux et des soldats, car le nombre de ces derniers diminue sensiblement ; il y a des bataillons qui comptent à peine cent hommes. Il est évident qu'on approche du dernier jour et que les hommes qui se battent sur les murs de Paris ne connaissent pas la situation ; le jour où ils la connaîtront, le désarroi sera complet. Ce sera alors la véritable période de découragements, et Delescluze, quoiqu'il fasse, ne pourra reculer, sous peine d'être fusillé par les frères et amis qui l'ont porté au pouvoir. Quant aux bruits de conspiration, qui circulent dans les rangs de la garde nationale, ils sont répandus à dessein pour cacher aux uns et pour expliquer aux autres les progrès des Versaillais.

Il n'y a pas eu de séance publique à la Chambre dans la journée du 15 ; mais, comme l'annonçait une dépêche que nous avons publiée, les députés se sont réunis dans les bureaux afin de nommer la commission chargée d'examiner le traité de paix. Vraisemblablement les bureaux nommeront la commission qui a déjà examiné les préliminaires de paix, c'est-à-dire le traité provisoire de Versailles.

« Il est incontestable, — nous écrivons de Versailles — que les conditions définitives ont été aggravées dans les détails et, après les coups terribles dont l'Allemagne nous a frappés, nous ne pouvons même pas échapper aux petites douleurs des coups d'épée. Aucune humiliation ne nous est épargnée. Lorsque la Chambre a entendu samedi la lecture de cet arrêt de condamnation que le vainqueur nous inflige, il y eut de sourdes protestations et nous avons vu des larmes sur bien des visages. L'impression que produira cette paix sur l'esprit public ne sera pas moins pénible ; et d'amères réflexions surgiront sur la faute des révolutionnaires du 4 septembre qui ne surent pas conclure la paix et dont l'incapacité a conduit la France à de telles extrémités. »

Dans une communication au parlement allemand, au sujet de la conclusion de la paix, M. de Bismark a dit : « Si nous n'étions pas tombés d'accord, nous aurions pris Paris, soit par un arrangement avec la Commune, soit par la force. » Ce langage, ne fait que confirmer ce que nous savions déjà, car jamais nous n'avons douté de la possibilité d'une entente entre le chancelier et ces messieurs de la Commune.

Le Courrier de Lyon nous apporte une révélation piquante. Il nous apprend que M. Ferrouillat, un des plus fougueux conseillers municipaux de Lyon est un ami intime de M. E. Picard. « Ils ont, dit-il, plaidé ensemble et de compte à demi, devant la police correctionnelle de Lyon et de St-Etienne, et devant la Cour de Lyon, bon nombre de procès de grèves, de rébellions ou de résistance à l'autorité, destinés à battre en brèche non seulement l'Empire, mais diverses institutions sociales. » Et il ajoute que M. Ferrouillat, qui hébergeait M. Picard à Lyon, est venu récemment à Versailles après avoir visité la Commune de Paris comme délégué du Conseil municipal de Lyon. Il est évident que MM. E. Picard, J. Favre et J. Simon font aujourd'hui la guerre à ceux dont ils sollicitaient autrefois les suffrages.

ED. DUVAL.

REVUE DE LA PRESSE

LA LETTRE DU COMTE DE CHAMBORD

AVENIR NATIONAL. — La fusion est un fait politique grave et qui crée une situation nouvelle, tant à la Chambre qu'au dehors. Jusqu'ici on avait tiré argument, pour dédaigner les éventualités d'une restauration monarchique, des conflits entre les prétendants.

L'union entre les orléanistes et les légitimistes fait disparaître un de ces conflits, le plus sérieux de tous, vu surtout la composition de l'Assemblée nationale. — A. Desonnaz.

MONDE. — C'est à la tête de toute la maison de France que M. le comte de Chambord demande à présider aux destinées du pays. Il n'y a sur ce mot qu'une seule interprétation possible : il annonce que la fusion, si longtemps désirée, des deux branches,

est aujourd'hui accomplie, et qu'il n'y a plus en France de partis monarchiques, mais seulement une monarchie traditionnelle, chrétienne et vraiment nationale.

M. le comte de Chambord craint de n'en avoir pas dit assez ; il revient avec insistance sur cette union qu'il affirme avec une grande élévation de sentiments et un égal bonheur d'expression. On se dira... que j'ai dans la poitrine ce cœur de Roi et de Père qui n'a point de parti. Je n'ai point de parti et je ne veux pas revenir pour régner par un parti. Et aussitôt après : « Je n'ai ni injure à venger, ni ennemi à écarter. »

Ainsi, M. le comte de Chambord est vraiment le chef reconnu de la maison de Bourbon. Il espère régner, non par le secours d'un parti, mais par le concours loyal des princes de sa maison, ses défenseurs naturels ; enfin, il ne connaît parmi eux ni ennemi, ni concurrent à écarter.

Le cœur de tout français s'échauffe à cette nouvelle, qui est, au milieu des plus affreux malheurs, une éclaircie d'espérance, peut-être même l'assurance d'une fin prochaine de nos maux.

Le Monde n'avait point attendu les déclarations générales de M. le comte de Chambord pour annoncer à ses lecteurs qu'une entière conformité de sentiments régnait entre les princes d'Orléans et le chef de leur maison.

Il a dit, à plusieurs reprises, que la fusion était faite, non pas peut-être une fusion réglée par conditions et par articles, ainsi que l'eussent désirés ceux qui lient la bonne foi par des conventions écrites, mais une fusion simple et sincère qui avait pour garantie le caractère des princes, et leur dévouement aux vrais intérêts de leur pays.

Aujourd'hui que l'annonce de la fusion reçoit une confirmation nouvelle, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir compté sans arrière-pensée sur la sincérité des princes qui continuent les traditions de l'antique honneur, de la vieille foi de la France.

« La voix de l'Élie a parlé à la France, et la France nous a répondu déjà l'écho de ses premières émotions. C'est une grande consolation pour nous, pour tous ceux qui concourent avec nous à l'établissement de la paix sociale sur des bases solides et durables, de savoir que les sentiments de respect, de reconnaissance et de sympathie que la lettre de M. le comte de Chambord a fait éclater dans tous les camps où les partis vivent retranchés. »

GAZETTE DE FRANCE. — Si les républicains aiment leur patrie qu'ils le prouvent en unissant leurs efforts à ceux des citoyens qui veulent replacer le pays dans des conditions d'honneur et de liberté et en finir avec les expériences d'hommes qui n'apportent au maintien des affaires publiques que leur valeur personnelle avec des systèmes particuliers sans pouvoir donner pour base à l'œuvre générale un principe politique indispensable à toute société libre qui veut se créer une organisation puissante. — Gust. Janicot.

Adresse de la Presse de Province A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Aux 64 journaux dont nous avons déjà enregistré l'adhésion, nous avons aujourd'hui à joindre l'Ami du Peuple (Angers), l'Echo de l'Archeve, le Nouvelliste d'Avranches, le Patriote catholique (Mont-de-Marsan), le Tarn.

NOUVELLES DE VERSAILLES

15 mai.

Le fort de Vanves a été occupé hier à midi et demie par nos troupes.

Les travaux que le génie entreprenait touchaient à leur fin et les retranchements qui l'entouraient allaient se rejoindre à la gorge qui commandait encore les communications du fort avec Paris. En outre, nous étions maîtres du couvent des Oiseaux et du Lycée Louis Legendre et il n'y avait plus un insurgé depuis le fort jusqu'à la porte de Vaugirard. La garnison du fort était isolée de Paris. Elle crut plus prudent d'abandonner une position intenable et occupa le fort sans tirer un coup de fusil. L'évacuation se fit par un souterrain communiquant avec le fort de Montrouge et quand nos soldats entrèrent à Vanves, ils n'y trouvèrent que quelques insurgés ivres qui n'avaient pas pu s'enfuir, et une trentaine de morts. Le fort contenait 60 canons, plusieurs avaient été démontés par nos obus. Nos soldats avant d'entrer dans le fort avaient découvert un fil électrique destiné à le faire sauter.

La prise du fort de Vanves a eu pour résultat immédiat de nous permettre d'ouvrir une tranchée parallèle encore plus rapprochée des remparts que celle en avant de Mortemart. La brèche sera donc ouverte sur deux points.

Nos troupes se sont avancées aujourd'hui en reconnaissance jusqu'à 150 mètres de la porte de Vaugirard.

Le feu de nos batteries n'a cessé de battre, hier, le rempart avec succès et la brèche faite entre le Point-du-Jour et le Parc au Prince s'élargit à chaque instant, elle serait suffisante maintenant pour donner l'assaut si l'on ne désirait agir avec prudence et sacrifier le moins de monde possible.

Ces jours derniers les remparts s'étaient maintenus dans un silence à peu près absolu. Hier, ils ont essayé de reprendre, mais dès

qu'une de leurs batteries commence à parler, elle est immédiatement réduite au silence par Montrouet, Brimbordon, Meudon ou le Mont-Valérien.

Nos travaux d'approche du Bois de Boulogne se poursuivent activement, à l'abri du feu des insurgés. — Il est inexact, comme l'ont raconté plusieurs journaux, qu'un combat naval ait eu lieu, vendredi, au Point-du-Jour, entre notre flottille cuirassée et les canonnières des insurgés. Nos canonnières sont restées à Chatou. C'est la nouvelle batterie que nous avons installée à l'extrémité de l'île de Saint-Germain, qui a coulé deux canonnières de la Commune et en a fortement endommagé deux autres. Les insurgés ne possèdent plus que trois canonnières pouvant affronter notre feu, mais la position de notre batterie de l'île de Saint-Germain rend leur position si critique qu'il est peu probable qu'elles osent encore venir dans le pont-viaduc. Les moyens de défense accumulés au Point-du-Jour sont donc, aujourd'hui, complètement anéantis.

Un engagement assez vif a eu lieu, pendant la dernière nuit, du côté d'Asnières. Les insurgés s'étaient portés dans l'île des Ravageurs et, protégés par les arbres et les massifs, tiraient sur nos troupes campées sur la rive opposée, lorsque, tout-à-coup, ils furent assaillis par une grêle de balles et d'obus qui éclatèrent au milieu de l'île. La débâcle se mit aussitôt parmi eux, ce fut un sauve-qui-peut général. Ils purent traverser la Seine en chaloupes et en barques, mais non pas sans avoir perdu plusieurs de leurs compagnons.

La canonnade de Montrouet et de nos autres batteries continue à produire des dégâts considérables au mur d'enceinte et démonte toutes les batteries des fédérés.

Cette nuit, on entendait une canonnade formidable du côté de Montrouet et du Mont-Valérien, mais aucun événement important n'a eu lieu.

« C'est le 31 de ce mois qu'aux termes du règlement, le président, les vice-présidents et les secrétaires de l'Assemblée nationale doivent être choisis. On avait parlé de M. le Duc d'Audiffret-Pasquier pour remplacer un des vice-présidents. S'il faut en croire le Gaulois, M. d'Audiffret-Pasquier aurait décliné toute candidature. »

Cette nuit, 120 prisonniers parisiens ont été dirigés sur la Rochelle.

Hier, a eu lieu à la chapelle du Château, un salut solennel Mesdames Thiers, Jules Simon, Dufaure et la Maréchale Mac-Mahon ont fait la quête pour les soldats blessés. Une somme importante a été recueillie.

En apprenant la nouvelle de la signature officielle de la paix, le général Le Flô, ministre de la guerre, a donné l'ordre d'envoyer immédiatement en Algérie 10,000 hommes de toutes armes, 1,000 chevaux, 6 batteries de canons et une batterie de mitrailleuses.

Voici l'opinion de Mazzini sur la Commune de Paris, que nous trouvons dans un article qu'il a publié dans le Roma del popolo :

« Cette insurrection, dit Mazzini, qui a soudainement éclaté, sans plan préconçu, mêlé à un élément socialiste purement négatif, abandonnée par tous les républicains français de quelque renommée, et défendue avec passion et sans aucun esprit fraternel de concession par des hommes qui auraient dû, mais qui n'ont pas osé, se battre contre l'étranger, devait inévitablement aboutir à une explosion de matérialisme et finir par accepter un principe d'action qui, s'il avait jamais force de loi, rejetterait la France dans les ténèbres du moyen-âge et lui enlèverait pour des siècles à venir tout espoir de résurrection. »

« Ce principe, ajoute-t-il, est la souveraineté de l'individu qui ne peut amener qu'une indulgence personnelle illimitée, que la destruction de toute autorité, et que la négation absolue de l'existence nationale. » Il est aussi sensé de concéder à chaque famille l'autorité absolue que de la donner à la commune. Ce que veut la France, ce n'est pas seulement de se délivrer de ce fantôme d'autorité qui ne peut avoir de véritable vie ni d'initiative, mais de fonder d'elle-même un pouvoir puissant qui unirait les plus purs et les meilleures aspirations et qui ne donnerait aucune raison de craindre qu'il ne néglige son devoir, ni qu'il n'empiète sur les droits du peuple. »

Une correspondance du Temps, en date du 14, peint ainsi la situation de Paris :

« A l'heure où je vous écris, il n'existe plus rien, ou à peu près. La Commune ne se réunit plus, parce qu'elle ne se réunirait que pour s'arrêter. Pyat demanderait la tête de Delescluze. Delescluze demanderait la tête du colonel Brunel, qui commandant au village d'Issy, avoue que ses troupes ont pris la fuite, avant-hier, 12 mai. Le Comité central mettrait en accusation tous ceux qu'on oublierait. Il faut le voir comme je le vois, pour croire possible ce que l'on a sous les yeux. Il y a des moments où 200 Versaillais entreraient le plus facilement dans cette ville, où l'ordre ne règne encore que parce que tout le monde ne fait pas par-

tie du gouvernement. Prenez un seul de ceux qui sont quelque chose à l'heure présente et en parlant de son voisin, de sa bêtise, de son incapacité, il vous avouera que tout est perdu. Venez quelque'un qui ne crie pas absolument : Vive la Commune ! le même vous dira que Versailles est perdu, que le Midi se lève, et que l'Assemblée va se réunir à Tours.

Rossel, Delescluze et Pyat jouent à cache-cache. Delescluze veut reprendre Rossel. Pyat voudrait le prendre. Pyat a le Comité pour lui, Delescluze a la Commune. Rossel a une bonne cachette dont il ne sortira pas, redoutant plus ceux qui veulent le faire dicteur que ceux qui veulent le faire fusiller. »

Le Figaro a paru aujourd'hui à Versailles. Il annonce qu'il reprendra sa publication quotidienne dans huit ou quinze jours.

Le Journal officiel publie plusieurs nominations de maires et adjoints.

Les canons pris dans les dernières affaires du couvent des Oiseaux ont défilé hier dans la cour de Versailles. Vers quatre heures, un train de huit canons entrainé par la grande grille et venait se placer au pied de la statue de Louis XIV, la gueule tournée vers Paris. Les drapeaux dont on s'était emparé sur l'ennemi flottaient sur les affûts. On pouvait remarquer un standard d'ambulance que les insurgés avaient placé au milieu de la batterie qui broyait nos troupes : on voit quel respect ils ont pour les choses les plus saintes et les plus sacrées.

M. Benoist d'Azay, M. Bethmont et le général Ducrot avaient été délégués par l'Assemblée pour recevoir les soldats. On pouvait remarquer au fond de la cour le 46<sup>e</sup> mis en ligne de bataille ; son guidon tendu par les balles attestait son courage ; quelques officiers, blessés légèrement, avaient conservé leur commandement pour recevoir les remerciements de la nation. Cent quarante hommes de ce valeureux régiment ont combattu plus de douze cents insurgés concentrés au couvent des Oiseaux.

M. Benoist d'Azay prit la parole et leur parla dans ces termes : « Soldats, je suis heureux de l'honneur que m'a fait l'Assemblée en me déléguant pour vous recevoir. »

« C'est au nom de mes collègues, en mon nom, au nom de la France, que je vous félicite, vous, les soldats de l'ordre et du droit, de votre bravoure et de vos succès. »

« Courage, nous approchons du terme. Les efforts qui nous restent à faire, ne sont pas au dessus de l'énergie dont vous donnez chaque jour de nouvelles preuves. »

« Votre discipline, votre ardeur, en face de vos adversaires, vous fera triompher de leur résistance, et bientôt, grâce à vous, notre pays, maître de ses destinées, pourra songer à réparer ses pertes. »

« Vive la France ! vive l'armée ! Le 46<sup>e</sup> de ligne et le public qui entourait nos valeureux troupiers ont répondu par de nombreux cris de : « Vive l'Assemblée ! vive la France ! »

Le général Ducrot, prenant alors la parole, s'est écrié d'une voix retentissante : « Mes amis,

Souvenez-vous que, si les Prussiens sont encore sous les murs de Paris, il faut en faire remonter la cause à l'insurrection coupable qui se fait un jeu, en ce moment, du bonheur et de l'avenir de la France ! »

Quelques heures après, quatre autres pièces prises sur les insurgés entraient dans la cour, et complétaient les douze canons pris à l'ennemi.

NOUVELLES DE PARIS

Le ministre de la guerre a publié un avis dans lequel il dit que les insurgés ont repoussé une attaque contre la barricade de Neuilly, et que les Versaillais ont éprouvé de grandes pertes.

Malgré l'affirmation de M. Rochefort, qui, dans son Mot-d'Ordre, dit qu'il y a des millions de quintaux de poudre dans Paris, le Journal officiel enjoint à toutes les personnes qui possèdent du soufre et du phosphore d'en faire la déclaration à la Commune dans les trois jours.

Tous les citoyens sont maintenant pourvus de cartes constatant leur nom, âge, profession, lieu de résidence, ainsi que le bataillon et la compagnie auxquels ils appartiennent.

Tous les gardes nationaux ont le droit d'exiger la production de cette carte, et tous ceux qui n'en sont pas munis peuvent être arrêtés et détenus jusqu'à ce qu'ils aient prouvé leur identité.

C'est une imitation des cartes civiques de 1793.

Les bureaux de la Société générale, rue de Provence, ont été occupés par les insurgés ; les coffres-forts ont été mis sous scellés.

Les troupes de Vanves sont rentrées à Paris par les souterrains conduisant aux catacombes. Les premières colonnes sont entrées dimanche matin vers dix heures. Les hommes étaient à moitié morts de fatigue et couverts de boue ; leurs uniformes étaient lacérés ; ils avaient perdu leurs armes et leurs képis. Ils n'avaient plus figure humaine.